

Conditions générales de participation aux cours de natation pour juniors

1. Champ d'application

Le présent document définit les conditions de participation aux cours de natation qui se tiendront du 15 mai au 7 juillet 2023, organisés par la commune de Pregny-Chambésy. Toute inscription implique l'acceptation de ces conditions.

2. Acceptation des conditions générales

En cochant la case « J'ai lu, compris et accepté les conditions générales » sur le formulaire d'inscription, le ou la client-e reconnaît avoir préalablement pris connaissance desdites conditions générales et déclare les accepter sans réserve. Le ou la client-e déclare être âgé-e d'au moins 18 ans et avoir la capacité juridique ou être titulaire d'une autorisation parentale lui permettant d'effectuer l'achat de la prestation en ligne.

3. Participants

Ces stages s'adressent **UNIQUEMENT** aux enfants de 6 à 14 ans résidant officiellement* sur la commune. Toute personne inscrite sous une fausse déclaration (identité, âge ou adresse) ou qui ne se conforme pas aux exigences spécifiques demandées lors de l'inscription est passible d'expulsion.

Le nombre de participants est limité à 6 à 10 personnes par cours.

Les juniors sont répartis sur 3 groupes.

*[Enregistré auprès de l'Office cantonal de la population et des migrations \(OCPM\)](#)

4. Lieu

Les cours de natation auront lieu au Centre sportif et de loisirs des Châtaigniers, *chemin des Châtaigniers 28, 1292 Pregny-Chambésy*.

5. Horaires

Les horaires des cours seront définis par le professeur de natation en fonction du niveau du junior.

Les horaires des stages doivent être respectés, le participant s'engage à arriver à l'heure.

Le déshabillage et l'habillage ne sont pas compris dans l'horaire.

6. Matériel obligatoire

Les cours comprennent le matériel didactique lié à l'enseignement de la natation. Les participants doivent venir équipés d'une tenue adéquate aux cours d'aquagym (maillot de bain, linge etc.).

7. Inscription(s)

L'inscription à ces cours se fait par le biais du formulaire d'inscription en ligne sur le site de la Commune, www.pregny-chambesy.ch. Celle-ci sera validée une fois que la Mairie aura vérifié l'exactitude des données.

Une confirmation de pré-inscription sera envoyée directement par e-mail à l'adresse indiquée sur le champ «e-mail» suivie d'une confirmation en cas d'acceptation. Les inscriptions à ces cours sont nominatives.

8. Prix

Le tarif est de CHF 120.- / 8 cours de 30min 1 fois par semaine. **Le prix à ces cours s'entend en francs suisses (CHF), TVA comprise.** Le nombre de place disponible est traité dans la limite des contingents alloués à ces cours.

9. Sécurisation du paiement et prélèvement

Le paiement à ces cours d'aquagym s'effectue en ligne, il est sécurisé par le système de paiement [Worldline SA](#). Le paiement online se fait uniquement par le biais d'une carte de crédit Visa ou Mastercard ainsi que par le système de paiement TWINT. **Le montant ne sera prélevé que lorsque la Mairie aura vérifié et validé l'exactitude des données personnelles, comme spécifié au point n°7.** Une confirmation du montant prélevé par la société [Worldline SA](#), partenaire affilié, sera envoyée par e-mail. Aucune facture ne sera délivrée pour le paiement de l'achat de cette prestation.

10. Assurances

La Commune décline toute responsabilité en cas d'accident. Les assurances (maladie, accident et responsabilité civile) sont obligatoires pour les participant-e-s. Elle décline également toute responsabilité en cas de vol et/ou dommage aux effets personnels des participant-e-s. En cas d'accident lors des stages de natation, le parent ou le représentant légal autorise le professeur à prendre toutes les mesures utiles dans l'intérêt de l'enfant, notamment faire appel aux services d'urgences médicales si nécessaires. Les frais y-relatifs seront du ressort du parent ou du représentant légal.

11. Absences / Retards

Il est attendu des juniors inscrits qu'ils participent intégralement à la totalité du stage de natation.

En cas de force majeure (p. ex. maladie, accident, décès), toute absence du junior doit être signalée au plus tard le matin avant 10h au numéro suivant : +22 758 11 44. Tout retard doit également être communiqué.

12. Annulation et remboursement

Si les cours de natation devaient être annulés pour des raisons de force majeure (condition météorologiques, faible participation, etc.), la Mairie effectuerait le remboursement au prorata des cours annulés. Sans présentation d'un certificat médical ou de juste motif (contast accident, déclaration de décès), aucun remboursement ne pourra être effectué quel que soit le motif d'annulation ou d'absence.

13. Dossier médical

Tout problème médical pouvant avoir des répercussions sur les cours devra être signalé par écrit sur le formulaire d'inscription. Seuls les problèmes médicaux qui seront déclarés dans le formulaire d'inscription, pourront être pris en compte.

14. Respect des règles de bonne conduite et de sécurité

Les juniors sont sous la responsabilité des professeurs qui les encadreront tout le long des cours de natation. Le parent ou le représentant légal doit rappeler à l'enfant(s) qu'il doit(vent) obéir aux professeurs. Ce dernier s'engage à respecter, sans restrictions ni réserves, les règles de bonne conduite, de prudence et de sécurité fixées par les professeurs. Le parent ou le représentant légal prend acte du fait qu'en cas de non-respect desdites règles, le junior peut être exclu-e des cours de natation sans avoir droit à un remboursement ni à aucune indemnité. Les professeurs peuvent demander à l'enfant d'interrompre l'activité si son niveau technique ou sa condition physique compromet sa santé ou la sécurité du groupe ou le bon déroulement du cours.

15. Certificat

Un certificat est délivré par la Mairie à la fin du stage afin de valider le niveau du junior.

16. Protection des données

Toutes les données à caractère personnel sont considérées comme confidentielles. Les informations nécessaires à l'achat de la prestation font l'objet d'un traitement informatique et peuvent être communiquées à des entreprises associées.